

1498 (26 JUIN).

Mandement de la confirmation des offices des généraulx des monnoyes faicte par le Roy Loys.

Avons continué et nommons tous les officiers et suppostz d'icelle chambre en leurs estats et offices. C'est assavoir noz amez et féaulx conseillers Germain de Marle, Nicolas Potier, Denis Anjorant, Jehan de Cambray, Charles le Coq, Germain le Maçon, Gilles Acarie, Guillaume Bonneil, généraulx desd. monnoyes, Guillaume Lesueur, greffier, maistres Loys Anjorant, advocat, Jehan Parent, procureur, François Ra, receveur des gaiges, prouffits et émolumens desd. monn^{es}, Vital Ferrebeuf, receveur des exploits et amendes d'icelles, Jehan Bloteau, huissier, et Germain de Valenciennes, essayeur général desd. monn^{es}, pour doresnavant exercer lesd. offices et estats chacun d'eulx en droit.....

(A. N. Reg. Z, 1^b, 60, fol. 158 v^o à 159 v^o.)